



Centre d'Information et d'Accompagnement des Promoteurs Agricoles (CIAPA)



Rédaction : Ibrahim Habi (CRA Tillabéri), Yayé Zakey, Djibo Alzouma Oumarou (RECA) – Janvier 2022

Visite d'une ferme aviculture – pisciculture – horticulture avec de très bon résultats dans la Région de Tillabéri

1. Introduction



Dans le cadre de la mise en place du nouveau dispositif du Centre d'Information et d'Accompagnement des Promoteurs Agricoles (CIAPA) des visites de fermes ou exploitations agricoles de type entrepreneuriale sont réalisées autour de Niamey (Région de Tillabéri) pour élargir les référentiels sur ces exploitations / fermes qui ne sont pas des exploitations agricoles familiales classiques.

Ces exploitations se caractérisent, en général, par des investissements importants en équipement et matériel et sont dirigées par des personnes ayant eu une autre activité que l'activité « Agricole ». Ces visites ont pour but de mettre en lumière les expériences existantes au Niger en matière d'irrigation et de techniques de production innovantes, mais également les besoins pouvant être exprimés par ces exploitants afin de mieux cerner leurs attentes.

Cette note présente la ferme « pluriactivités » d'un ancien fonctionnaire qui s'est lancé dans l'agrobusiness avant même de revenir au pays après une longue carrière professionnelle à l'international. Elle décrit le modèle conçu par le promoteur lui-même avec la collaboration des techniciens qu'il a choisi pour son accompagnement dès le démarrage de son activité.

Ce modèle est duplicable par les futurs promoteurs, et où les promoteurs désireux d'améliorer leurs fermes en vue d'une rentabilisation à court et à moyen terme.

2. Historique de l'exploitation

Ce promoteur est le type d'exemple de réussite pour l'ensemble de la profession agricole car, 10 ans (en 2003) avant de prendre sa retraite, le promoteur a acheté un terrain de 10 ha à environ une dizaine de kilomètre de Niamey sur la route de Tillabéri. Etant absent du pays, il a confié l'achat du terrain et le travail à ses techniciens (vétérinaires) pour la mise en place des infrastructures (poulaillers et autres constructions). Ces dernières ont été construits dans les règles de l'art avec le respect de la

direction des vents, le terrain non inondable, l'accessibilité de la ferme, la proximité au fleuve, les plantations d'arbres etc.

Le promoteur est un Docteur vétérinaire qui a voulu rester dans son domaine de compétences : l'aviculture. Il a profité du sérieux de ses employés pour ajouter un nouvel élevage avec la pisciculture. Ensuite, il a procédé à des plantations d'arbres fruitiers (manguiers, dattiers et jujubiers) en progression constante dans l'exploitation. Puis la dernière idée du promoteur est la production de cultures maraichères sous réseau goutte à goutte (une seconde tentative car la première a échoué.

3. Infrastructures et équipements

Au total ce sont 10 ha qui ont été aménagés par le promoteur dès l'acquisition du terrain en 2003. Il a construit des poulaillers (6) de grande taille (1000 poules) soient des superficies de 250 m² par poulailler, une clôture en matériaux définitifs sur environ 300 m, une clôture grillagée sur tout le reste du périmètre de l'exploitation (sur près de 1000 m), deux forages (50 et 70 m) équipés en panneaux solaires (au total 34 panneaux de 300 W), deux châteaux d'eau, une grosse machine pour la transformation des aliments volailles (avec un hangar en tôles clôturé avec du secco), un puits de type OFEDES des années 1960, des bassins piscicoles (25) de plus de 100 m² chacun, et enfin un hectare aménagé pour les cultures maraichères (tomate, poivron etc.).

4. Ressources humaines et employés

En ce qui concerne les ressources humaines, le promoteur assure lui-même l'assurance qualité de toute son exploitation et assure le rôle de comptable et de superviseur de toutes les activités du site (aviculture et pisciculture, horticulture et aliment volaille). Il a recruté un employé permanent (un diplômé de l'Ecole des surveillants d'élevage) qui est appuyé par un autre docteur vétérinaire (ancien vice-président de l'association des aviculteurs du Niger) et plusieurs ouvriers temporaires qui assurent toutes les autres activités du site (collecte des œufs, nettoyage des poulaillers, préparation du mélange d'aliment volaille, préparation du sol, irrigation, alimentation des poissons, etc.). Auparavant, un ingénieur d'Agriculture de ICRISAT a travaillé sur la partie des cultures maraichères en cours de reprise sur le site.

Au total 8 employés permanents dont 3 chargés de l'aviculture, avec 2 poulaillers chacun, 2 techniciens spécialisés, un gardien permanent (famille sur place) et un irrigant qui s'occupe de l'irrigation de tout le site. Pour le côté pisciculture c'est un spécialiste qui s'occupe de tous les bassins avec l'appui des ouvriers temporaires (plus d'une vingtaine de personnes des villages voisins travaillent sur le site pendant plusieurs jours : création d'emplois temporaires).

5. Les activités présentes sur le site

Dans son exploitation, le promoteur associe l'aviculture, la pisciculture, l'horticulture et la production d'aliment pour volaille.



• Aviculture

Cette activité est la première introduite par le promoteur sur sa ferme. Avec six poulaillers de 250 m² chacun, il élève environ 4 000 poules pour une capacité de 6 000 pondeuses de trois générations différentes (un premier lot non loin de la réforme, un second lot de 1 an et le dernier lot qui a 4 mois et en démarrage de ponte). Cette technique permet de ne pas avoir de rupture de ponte et consolide les relations entre la ferme et ses clients.

Parmi les types de poules présentes dans les poulaillers, on distingue 2 souches : des poules blanches Dekalb qui pondent des œufs blancs et des poules rousses ISA Brown qui pondent des œufs bruns. Ces deux souches sont classées parmi les plus productives et peuvent donner jusqu'à 300 œufs par poule.



En termes de commercialisation, le promoteur se plaint des prix qui ne sont pas encourageants car proposés et fixés par les acheteurs. Ces derniers proposent des prix inférieurs aux œufs importés du Nigeria qui selon eux sont plus gros.

Il faut noter que les œufs de la ferme sont plus frais et plus aptes à une conservation plus longue. Le promoteur applique des règles de « biosécurité » pour respecter au maximum les mesures barrières contre l'introduction de germes nuisibles dans la ferme. Un bac alcoolisé se trouve juste à l'entrée de la ferme à cet effet.

Le taux de ponte de la ferme se situe entre 80 et 87% pour les ISA Brown, 90 à 98 % pour les Dekalb. Ce qui est impressionnant dans la ferme, c'est la continuité des pontes des poules en phase de réforme à hauteur de plus de 60% (âgées de deux ans).

La concurrence avec les œufs venant du Nigeria est tellement forte que, souvent, le promoteur est obligé d'accepter des prix non rémunérateurs proposés par les acheteurs qui ont une préférence aux œufs roux au lieu des œufs blancs qui sont majoritairement produits dans la ferme. Quelques clients réguliers assurent un minimum d'achat.

La fiente de la volaille est vendue dans des sacs de type 50 kg à un prix de 1 000 F.CFA le sac, les producteurs d'oignon de la zone et ceux venant de Gothèye sont les acheteurs. Le produit de la vente est redistribué aux employés afin de les encourager dans le travail). Avec l'introduction des cultures maraichères une partie de cette fiente est épandue sur les parcelles

Aucun problème n'a été signalé en ce qui concerne les maladies de la volaille, juste quelques mortalités dues aux fortes chaleurs sont observées sur le site. Il n'a pas été touché par les deux vagues de grippe aviaire.

- **L'alimentation de la volaille**



A l'aide d'une petite unité de transformation constituée d'une machine (broyeuse), le promoteur produit lui-même les aliments volaille. Pour les aliments, une équipe d'employés prépare (dans un grand magasin) les aliments après broyage des céréales en faisant le mélange des différents ingrédients (maïs broyé, son de blé, et concentrés d'aliment volaille venant du Nigeria). Le mélange se fait en fonction des âges de la volaille. Les aliments obtenus servent uniquement à l'alimentation des poules de la ferme. Il faut noter qu'il y a trois âges à considérer : premier âge de 1 jour à 2 mois avec une augmentation de la ration, deuxième âge de 2 mois à 5 mois et demi, troisième âge de 5 mois et demi jusqu'à la réforme (fin de ponte).

- **La pisciculture**

En ce qui concerne la pisciculture, le promoteur dispose de 25 étangs construits en ciment avec des ordres de grandeur qui diffèrent selon les emplacements des étangs : 20m x 10m x 1,5m (200 m²), 15m x 10 m x 1,5 m (150 m²). Il a empoissonné les étangs en carpes et en silures. Pour ce qui est de la gestion des étangs, le promoteur a confié le travail à la même équipe des techniciens accompagné

par les employés de la ferme (avec l'appui d'un technicien spécialisé). La gestion des eaux des étangs et les contrôles de qualité de l'élevage des poissons sont effectués par la même équipe.



Les bassins surélevés sont conçus pour permettre de faire les vidanges des eaux afin d'assurer une oxygénation. Les ouvertures des vannes sont placées sur les côtés. Le deuxième type de bassins (bas) sont conçus sans vannes, leurs vidange et l'augmentation des eaux se fait à l'aide de motopompe.

Le promoteur compte utiliser ces eaux « usées », mais très riches en azote pour l'irrigation des cultures présentes sur le site. Il n'avait pas prévu cela au démarrage.

Il est membre d'une coopérative regroupant des pisciculteurs de la zone, spécialement créée pour la commercialisation des poissons. La coopérative n'a aucune difficulté pour la vente des poissons issus des bassins piscicoles de ses membres. Un service marchand maîtrisé par le groupement qui rassure les promoteurs piscicoles membres du groupement.

- **Horticulture**

Une plantation de neems a été faite depuis le démarrage du projet en vue de créer de l'ombre et un microclimat pour l'élevage des poules pondeuses. Ensuite, il a planté des fruitiers il y a deux ans seulement (manguiers, pommes du Sahel, dattiers). Ces arbres sont en pleine croissance / développement avec peu d'entretien. Les écartements sont bien respectés et les pommes du Sahel ont commencé à produire des fruits qui ne sont pas encore commercialisés.



Récolte du moringa



Parcelle en goutte à goutte



Le promoteur dans sa ferme

Une plantation de moringa sur 1 ha est en pleine récolte par les femmes du village qui achètent la production sur pieds et font la récolte elles-mêmes. L'irrigation de cette partie du champ est gravitaire et en aspersion tournante pendant certaines périodes (lutte contre la chenille défoliatrice des feuilles du moringa / *Noorda blitealis* et les acariens).

Le maraichage est en cours de réintroduction sur le site, une première tentative ayant échoué, il y a de cela trois ans à cause de la non maîtrise de l'activité confiée par l'ingénieur agronome à des ouvriers non qualifiés.

Cette fois, le promoteur a demandé l'appui du RECA pour le choix des cultures et des variétés pour produire pendant les bonnes périodes (propices pour gagner beaucoup d'argent). Un réseau goutte à goutte sur 1 ha est déjà installé par un technicien local, avec des planches de 25 m x 1 m et l'épandage du compost est en cours. Les pépinières sont en cours d'installation au niveau du site. Les cultures proposées sont entre autres :

- Pour la tomate : variétés MONGAL, THORGAL
- Pour le poivron : variétés ANDREA F1 et SIMBAD
- Pour le piment : variété SAFI

6. Conclusion

Ce promoteur est de la classe des producteurs professionnels jouissant d'un niveau de formation élevé. Il a recruté sur tous les postes de travail des spécialistes qui parviennent, chacun en ce qui le concerne, de travailler en toute confiance pour améliorer les résultats de production.

Pour améliorer son chiffre d'affaires, il a diversifié les activités de production tournées vers le marché. Il a créé des emplois et un climat de confiance avec employés en leur laissant une partie des recettes de l'exploitation (fiente) afin de les rendre un peu autonome et de se concentrer sur le travail.

Comme recommandations formulées :

- L'utilisation des eaux des bassins piscicoles pour l'irrigation des cultures présentes sur le site ;
- La reprise des cuvettes des arbres fruitiers (double couronne) et l'application de fumier bien décomposé dans chaque cuvette avec une irrigation régulière ;
- Prévoir de planter des rangées d'arbres autour des bassins piscicoles comme brise-vent ;
- La prospection au niveau des projets pour le traitement du grands koris qui menace les champs, les jardins et une partie du village.

La mise en place du Centre d'Information et d'Accompagnement des Promoteurs Agricoles (CIAPA) dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Agadez bénéficie de l'appui du Programme Nigéro-Allemand de Promotion de l'Agriculture Productive (PromAP), un programme cofinancé par le BMZ et DGIS, mis en œuvre par la GiZ.

